

LA SCIENCE POLITIQUE

Le programme de première de la spécialité « histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques » s'ouvre par une introduction dans laquelle chacune des quatre disciplines doit être présentée. Il précise par ailleurs que pour la science politique une question doit guider la réflexion : « qu'est-ce que la politique ? ».

Sciences politiques ou science politique ?

Il est paradoxal que l'enseignement de spécialité, dans son intitulé, utilise l'expression « sciences politiques » (au pluriel donc) quand le programme parle lui de « science politique » au singulier. Cette hésitation témoigne de la difficulté avec laquelle cette discipline s'est construite à partir du XIX^e siècle, au point que la manière de la nommer ait fait débat. Le terme politologie n'a pas réussi à s'imposer, les politologues désignant couramment des journalistes spécialisés plus que des universitaires. On aurait pu dire « la politique » comme on dit « l'histoire », mais l'ambiguïté aurait été encore plus grande, puisque dans son acception habituelle le mot désigne la gestion des affaires publiques. Restait donc la « science politique », d'abord rattachée au vaste domaine des « sciences humaines », aujourd'hui aux sciences sociales, et priée de respecter de rigoureuses méthodes.

Au pluriel, l'expression « sciences politiques » rassure les tenants de la prise en compte de la diversité des démarches et des objets d'étude, décourageant une vision unifiée de cette discipline. Au XIX^e siècle il s'agissait de regrouper sous ce nom les « sciences humaines » nécessaires à la compréhension de la politique (philosophie, droit public, économie...). Ultérieurement, on a trouvé commode de désigner ainsi le regroupement des sous-disciplines liées à l'étude des phénomènes politiques : philosophie politique, histoire politique, géographie politique, sociologie politique... Cette approche est progressivement tombée en désuétude, mais l'expression subsiste dans nombre d'appellations (Fondation nationale des sciences politiques par exemple).

Inversement, « science politique », au singulier et rattachée aux sciences sociales, insiste sur l'homogénéité de cette discipline. Celle-ci s'est institutionnalisée sous ce nom, en dépit d'un rapprochement malheureux entre le substantif et l'adjectif, ce dernier pouvant laisser penser à une subordination de la science à la politique. Il eut sans doute mieux valu adopter « science

du politique », ce qui aurait évacué toute risque de confusion en indiquant précisément l'objet fondamental à étudier : le politique.

La politique, les politiques, le politique

Si l'étymologie du mot politique renvoie aux affaires publiques (*polis*, la cité chez les Grecs, nous dirions l'État aujourd'hui), sa déclinaison en substantifs aux acceptions variées mérite une clarification. Sa forme féminine, la plus commune, désigne l'ensemble des activités exercées par des personnes disposant d'un pouvoir dans la conduite des affaires publiques. On peut étendre éventuellement le champ de la politique à d'autres acteurs (journalistes, syndicalistes, lobbyistes, voire hauts-fonctionnaires), mais l'ensemble forme assurément un microcosme, le « monde politique ». La politique est souvent connotée péjorativement car elle est perçue comme une compétition pour le pouvoir et divise les citoyens. Pourtant elle a été longtemps considérée comme un art, celui du bon gouvernement pour le bien commun.

Les personnes au pouvoir mènent une politique, réalisation d'un programme ou tout au moins d'un ensemble d'actions obéissant à une ligne de conduite. Les politiques publiques font partie des objets les plus fréquemment étudiés par la science politique : politique économique, sociale, environnementale, des transports...

Au masculin et précédé d'un article défini, le politique désigne « tout ce qui a trait à la conduite des affaires de l'État » (selon le *Trésor de la langue française*). Le terme, très général et globalisant, se prête à de multiples interprétations. C'est ce qui motive la question inscrite au programme : « Qu'est-ce que le politique ? ». La définition proposée par Philippe Braud et reprise dans le tableau ci-après (« champ social d'intérêts collectifs contradictoires ou d'aspirations collectives antagonistes que régule un pouvoir détenteur de la coercition légitime ») a l'avantage de montrer que le champ du politique ne se réduit pas au rôle régulateur de l'État dans les conflits qui traversent nécessairement une société. Celle d'Yves Schemeil (« tout ce qui permet de distinguer autour de soi les gens dont on peut légitimement espérer solidarité et réciprocité, de ceux sur lesquels on n'est pas sûr de pouvoir compter ») préfère mettre l'accent sur les rapports sociaux, perçus comme des relations amis/ennemis, en évacuant la fonction normative et coercitive du pouvoir étatique. Celle-ci est présente en filigrane malgré tout, puisqu'à travers l'étude des liens de solidarité on peut déterminer comment l'action collective va être préférentiellement conduite. On pourra retenir avec Michel Hastings que le politique relève des structures, puisqu'il renvoie à un ordre

indispensable au sein d'un espace social, alors que la politique est de nature contingente dans la mesure où elle désigne l'activité des candidats au pouvoir dont les affrontements se déploient dans un espace quotidien.

Concepts	Équivalents anglais	Définitions
La politique	<i>Politics</i>	Ensemble des activités exercées par des personnes disposant d'un pouvoir dans la conduite des affaires publiques.
Une politique, des politiques	<i>Policy/Policies</i>	Ensemble d'actions obéissant à une ligne de conduite, à un programme.
Le politique	<i>Polity</i>	Champ social d'intérêts collectifs contradictoires ou d'aspirations collectives antagonistes que régule un pouvoir détenteur de la coercition légitime.

Qu'étudie la science politique ?

« La science politique étudie les phénomènes dans leur spécificité politique » nous dit le programme. La formulation, assez vague, suggère que les objets d'étude de la science politique sont nombreux. Trop nombreux ? La tentation est grande d'opter pour une vision maximaliste qui considèrerait que tout est politique, puisque la société est régie par des relations de pouvoir, y compris dans la sphère de l'intime (voir par exemple la dénonciation de la domination masculine par les mouvements féministes). Une telle vision de la science politique risque toutefois de politiser à outrance la vie sociale. Inversement, une approche minimaliste qui ne prendrait en compte que les procédures de décision publique ne pourrait saisir l'étendue réelle de la sphère politique. Philippe Braud propose quant à lui de définir l'objet de la science politique comme « les modes de production qui règlent l'exercice du pouvoir de dire le droit, adossé à la contrainte matérielle ». Dans ce cadre, Braud associe, en un triptyque cohérent, la science politique à l'économie (étude des modes de production des biens et des services) et à la sociologie (étude des modes de production des interactions au sein d'un groupe).

Jean Leca a proposé quant à lui une approche qui fait aujourd'hui consensus. Au départ il n'y a pas de fait politique en soi. La politisation est un phénomène social qui peut toucher tout fait, et à ce moment-là il devient un fait politique. Ce sont les différents acteurs de la société

qui, en considérant que quelque chose relève de l'intérêt général et de la conduite des affaires publiques, opèrent ce travail de politisation. À titre d'exemple on peut citer le choix des villes hôtes pour les Jeux olympiques, d'où toute connotation politique est absente selon le CIO, organisation très attachée à sa neutralité mais dont les décisions aboutissent à des interprétations politiques (enchaînement Moscou 1980 – Los Angeles 1984 lors de la guerre froide, validation de l'émergence de la puissance chinoise avec Pékin 2008...)

Une autre manière de définir l'objet de la science politique consiste à en déterminer les principales branches. La théorie politique, la gouvernance et l'action publique, les relations internationales et la sociologie politique peuvent légitimement apparaître comme les quatre principales. L'approche suggérée par le programme reprend globalement cette division : « [la science politique] est ici abordée à partir de ses principaux domaines : l'étude des relations internationales, des concepts, des régimes et des acteurs politiques (dont les organisations internationales) dans une démarche comparative ».

Bibliographie – Sitographie

- Thierry Balzacq, Pierre Baudewyns, Jérôme Jamin, Vincent Legrand, Olivier Paye et Nathalie Schiffino, *Fondements de science politique*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2014.
- Philippe Braud, *La Science politique*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2017 (pour la dernière édition en date).
- Michel Hastings, *Aborder la science politique*, Seuil, 1996.
- Jean Leca, « Le repérage du politique », *Projet*, n°71, janvier 1973.
- Jean Leca et Madeleine Grawitz (dir.), *Traité de science politique*, 4 volumes, PUF, 1985.
Disponible en ligne : http://classiques.uqac.ca/contemporains/Leca_Jean/traite_de_sc_pol_t1/traite_de_sc_pol_t1_PLAN.html
- Sophie Duchesne et Florence Haegel (dir.), « Repérages du politique. Regards disciplinaires et approches de terrain », *EspaceTemps* n° 76-77, 2001.
Disponible en ligne : https://www.persee.fr/issue/espato_0339-3267_2001_num_76_1
- Yves Schemeil, *Introduction à la science politique. Objets, méthodes, résultats, objectifs*, 3^{ème} édition, Paris, Presses de Sciences Po – Dalloz, 2015.

Sylvain Négrier – GPRL Orléans-Tours

(avec l'amicale complicité de Michel Hastings, professeur à l'IEP de Lille)